



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E60903

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 07/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 08/11/2001
130 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 325.995.348

Siret : 325 995 348 00027

Code NACE : 4391C

Numéro caisse de congés payés : 26280

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 141250997

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 141250997

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MARTIN PERE ET FILS

PARC D'ACTIVITES DES HAUTS MONTS
RD 126
62650 BIMONT

Téléphone : 03 21 86 52 81

Fax : 03 21 86 13 55

Portable : 06 31 13 34 23

Site Internet : www.charpente-martin.com

E-mail : martin.fils.pere@orange.fr

Responsabilité légale :
MARTIN MICHEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 23 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/09/2020
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois Mention RGE	26/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.